



République Française

Département du Bas-Rhin

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 04 AVRIL 2017

19 HEURES 00 À SUNDHOUSE

Date de convocation : 28 mars 2017

Délégués en fonction : 30 Présents : 28 Absents et excusés : 0 Procurations : 2

Artolsheim

Bindernheim

Boesenbiesen

Bootzheim

Elsenheim

Grussenheim

Heidolsheim

Hessenheim

Hilsenheim

Mackenheim

Marckolsheim

Ohnenheim

Richtolsheim

Saasenheim

Schoenau

Schwobsheim

Sundhouse

Wittisheim

Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. François REMOND (suppléant)
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, M. Maurice FAHRNER, Mme Audrey HUCK
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY, Monsieur Gilles WEBER
- **Ohnenheim** : M. Rémy STOECKLE
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, M. Justin FAHRNER.

Absents excusés:

M. Vincent GRISS, Mme Sabrina HENNINGER (procuration à Bruno KUHN), Mme Clothilde LOOS (procuration à Christophe KNOBLOCH), M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Joseph BORTOT (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. Matthieu HART (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Vincent DIETSCH (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier).

Assistaient en outre :

M. Clément ROHMER (suppléant), M. Colette WEIXLER (suppléante), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle Voirie, Réseaux), Mme Céline SPITZ (Directrice de pôle), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable des Affaires Juridiques), M. Thierry WALTER (Directeur de l'Ecole de Musique).



ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

LE 04 AVRIL 2017

19 HEURES 00 À SUNDHOUSE

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2017
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Autorisations Spéciales d'Absences
2. Fonds de concours à la Commune d'Artolsheim – Travaux de réfection du chemin rural « Chemin des Etangs »

C. FINANCES

1. Budget Primitif 2017
2. Subventions allouées 2017
3. Fixation des taux des taxes locales 2017
4. Contribution communale au SDIS du Haut Rhin – Remboursement à la Commune de Grussenheim
5. Clôture de la régie de recettes aux accueils périscolaires et extrascolaires de Marckolsheim et d'Elsenheim

D. VOIRIE – RESEAUX

1. Entretien des voiries d'intérêt communautaire – Modalités et remboursement des frais aux communes
2. Programme 2017 de voirie – Groupement de commandes avec les communes

E. SERVICE A LA PERSONNE

1. Périscolaire de Hilsenheim – Convention financière de mise à disposition des locaux

F. HABITAT

1. Plan Local de l'Habitat – Aide à la rénovation énergétique

G. VOEUX ET COMMUNICATION

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ désigne à l'unanimité, comme secrétaire de séance, Madame Anne - Lise ULRICH.

*
**

2. Approbation du procès - verbal de la séance du 1^{er} mars 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*
**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Autorisations Spéciales d'Absences

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ décide de la mise en place d'Autorisations Spéciales d'Absences telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Fonds de concours à la Commune d'Artolsheim – Travaux de réfection du chemin rural « Chemin des Etangs »

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ approuve le versement d'un fonds de concours de 30 000 € à la Commune de Artolsheim pour les travaux de réfection du chemin rural « Chemin des Etangs » ;
- ◆ approuve le projet de convention avec la Commune de Artolsheim ;
- ◆ autorise le Président à le signer ;
- ◆ acte de l'inscription des crédits nécessaires au programme 0142 - fonction 020 - article 2041412 « Subventions d'équipement versées aux communes » au titre de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité.

*
**

C. FINANCES

1. Budget Primitif 2017

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** en fonctionnement par chapitre et investissement par article, tel que présenté, le budget primitif pour l'exercice 2017 comprenant le budget principal et les budgets annexes à savoir :

Budget	Fonctionnement	Investissement	Total	%
Principal	12 636 856,89	7 082 388,45	19 719 245,34	63
Piscine	757 601	78 000	835 601	3
Médiathèques	425 567	55 221,80	480 788,80	2
Ecole de musique	306 898,85	1 441,85	308 340,70	1
ZAI Sundhouse	416 438,52	544 292,04	960 730,56	3
PAIM	713 540,11	2 961 455,89	3 674 996	12
ZAI Hilsenheim	46 550	44 425	90 975	0
Gendarmerie	101 765 52	2 808 018,66	2 909 784,18	9
OM	2 301 191,91	./.	2 301 191,91	7
TOTAL	17 706 409,80	13 575 243,69	31 281 653,49	100

- ◆ **vote** par nature le budget primitif pour l'exercice 2017 comprenant le budget principal et les budgets annexes ;
- ◆ **vote** comme suit les subventions allouées aux budgets annexes :
 - Budget annexe piscine : 550 227,60 €
 - Budget annexe médiathèque : 396 091,87 €
 - Budget annexe école de musique : 200 139,83 €
- ◆ **autorise** le Président à effectuer, dans les deux sections du budget principal et des budgets annexes, les virements de crédits d'articles à articles à l'intérieur d'un même chapitre ou en utilisant les dépenses imprévues.

Adopté par 29 voix pour, 1 abstention (Madame Audrey HUCK).

*
**

2. Subventions allouées 2017

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'octroi des subventions proposées.

Adopté par 28 voix pour, 2 abstentions (Madame Audrey HUCK, Monsieur Norbert LOMBARD).

*
**

3. Fixation des taux des taxes locales 2017

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **fixe** comme suit les taux des taxes locales :
 - Taxe d’habitation : 7,55 %
 - Taxe foncier bâti : 3,90 %
 - Taxe foncier non bâti : 20,53 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises : 8,84 %
 - Fiscalité professionnelle de zone (FPZ) : 22,78 %

Adopté par 27 voix pour, 2 contre (Madame Audrey HUCK, Monsieur Norbert LOMBARD), 1 abstention (Monsieur Gérard BERNARD).

*

**

4. Contribution communale au SDIS du Haut Rhin – Remboursement à la Commune de Grussenheim

Le Conseil de Communauté est prié de,

- ◆ **décide** du remboursement à la Commune de Grussenheim de la contribution acquittée par cette dernière au SDIS du Haut-Rhin pour un montant de 13 321 € ;
- ◆ **acte** l’inscription des crédits nécessaires au Budget – Chapitre 011 – Article 62875 - Fonction 113.

Adopté à l’unanimité

*

**

5. Clôture de la régie de recettes aux accueils périscolaires et extrascolaires de Marckolsheim et d’Elsenheim

Rapporteur : **Monsieur Bruno KUHN, 1er Vice-Président.**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de procéder à la clôture de la régie de recettes aux accueils périscolaires et extrascolaires instituée auprès de services de l’AGF du Bas-Rhin à compter du 10 avril 2017 ;
- ◆ **demande** qu’il soit mis fin aux fonctions de régisseur et mandataires de la régie.

Adopté à l’unanimité.

*

**

6. Avis sur la demande gracieuse pour le déficit de la régie de recettes à la médiathèque La Bouilloire suite à un vol.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **émet** un avis favorable sur la demande de remise gracieuse formulé par le régisseur titulaire de la régie de recettes à la médiathèque « La Bouilloire » à Marckolsheim ;

- ◆ **décide** la prise en charge par le budget annexe « Médiathèques » de la totalité du déficit de 288 € constaté.

Adopté à l'unanimité.

*
**

D. VOIRIE – RESEAUX

1. Entretien des voiries d'intérêt communautaire – Modalités et remboursement des frais aux communes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de confier les prestations d'entretien des voiries d'intérêt communautaire aux communes ;
- ◆ **valide** le mode opératoire décrit dans la présente délibération du remboursement de ces prestations.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Programme 2017 de voirie – Groupement de commandes avec les communes

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **autorise** la Communauté de Communes à adhérer au groupement de commandes pour la réalisation de travaux de voirie – programme 2017 ;
- ◆ **accepte** les termes de la de la convention constitutive du groupement de commande ;
- ◆ **autorise** la Communauté de Communes à exercer la mission de coordonnateur du groupement ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention constitutive de ce groupement fixant ses modalités de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

*
**

E. SERVICE A LA PERSONNE

1. Périscolaire de Hilsenheim – Convention financière de mise à disposition des locaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention financière de mise à disposition de locaux avec la commune de Hilsenheim ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **vote** les crédits nécessaires pour le financement de ces charges au Budget 2017 - Chapitre 011 – Article 614 - Fonction 643.

Adopté à l'unanimité.

*
**

F. HABITAT

1. Plan Local de l'Habitat – Aide à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ♦ **approuve** l'attribution des aides exposées aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*
**

G. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

1. ZAE Hilsenheim - Convention temporaire de coopération et de gestion avec la commune

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **approuve** la convention temporaire de coopération et de gestion pour la zone d'activité d'Hilsenheim ;
- **autorise** le Président à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

*
**

H. VOEUX ET COMMUNICATION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

*
**

Fait à Marckolsheim, le 5 avril 2017

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

